

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 13 (1925)
Heft: 1

Artikel: La construction de l'Hotel-de-Ville de Fribourg [suite et fin]
Autor: Zurich, Pierre de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CONSTRUCTION DE L'HOTEL-DE-VILLE DE FRIBOURG¹,

par PIERRE DE ZURICH.

(*Suite et fin*)

Je pense pouvoir affirmer que c'est en 1506, que fut prise la résolution de construire l'Hôtel-de-Ville sur la place du marché au grain. Je tire cette conclusion de différentes observations. A partir du second semestre de 1506, on remarque une recrudescence d'activité dans les travaux¹ et c'est également à ce moment qu'apparaissent, dans les comptes, des tailleurs de pierre qui semblent d'une qualité supérieure à ceux utilisés précédemment. Alors que les ouvriers sont désignés, jusque là, d'une façon générale sous le nom de « Steinmetzen », on voit maintenant à l'œuvre « Hans von Worms », « Perrin le Bourgoignion », « Peter von Bruckhausen », « Hans Treyer² » et « der Steinhouwer von Ougspurg³ ». On constate d'autre part, dans le « Besatzungsbuch », que lorsque Heintz Lari fut confirmé dans ses fonctions de « Baumeister » à la S. Jean 1506, on lui adjoignit un groupe de personnages composé de Dietrich d'Englisberg, Guillaume Reyff, le Statthalter Nicolas Lombart et Stoibi, qui sont indiqués comme étant

¹ Les dépenses portées au chapitre spécial pour cette construction se montent à 155 L. 12 s. en 1506/II ; 65 L. 12 s. en 1507/I ; 346 L. 18 s. en 1507/II ; 202 L. 5 s. en 1508/I ; 198 L. 8. s. 4 d. en 1508/II. Tout ceci sans compter les frais portés à d'autres chapitres.

² Cpte N° 208. Perrin le Bourgoignion est peut-être le même qu'un Perrin qui travaille à St-Nicolas en 1470. SKL. II, 524.

³ Cpte N° 209.

ses supérieurs¹ et ce fait démontre d'une façon évidente que cette charge prenait, à ce moment là, une importance tout à fait particulière.

Enfin, c'est également à cette époque que Mssgrs de Fribourg font appel, pour succéder à Gilian Aetterli, au célèbre architecte Hans Felder le Jeune, de Zurich², dont la père Hans Felder l'Ancien, originaire d'Ottingen s'était déjà acquis une grande renommée³. Il est possible que ce personnage se soit déjà trouvé à Fribourg dans le premier semestre de 1505, car les comptes de cette période font mention d'un nouveau tailleur de pierre⁴, mais ce n'est qu'à partir du second semestre de 1506 qu'apparaît avec certitude « Meister Hans der Steinhouwer⁵ ».

C'est en date du 4 août 1506, que fut passé le contrat, par lequel le Gouvernement de Fribourg prenait à son service, pour dix ans, Hans Felder le Jeune. Sa rémunération devait consister dans une rétribution fixe de 16 Livres à chaque Quatre Temps, à laquelle venait s'ajouter annuellement 2 muids de froment et 2 aunes de drap. Il avait de plus l'usage d'une maison, était exempté de la garde et de la taille, recevait un montant de 6 florins pour le transport de son mobilier et était autorisé à prendre un apprenti.

¹ Besatzungsbuch. « Baumeister : Heintz Lari. — Sin oberen : H. Dietrich, Wilhelm Reiff, Statthalter, Stoibi. »

² Voir à son sujet l'article de Rahn dans SKL. I, 450 et IV, 517.

³ SKL. I, 449.

⁴ Cpte N° 205. « Buwholtz, Stein, Kalch ». « Dem nüwen Steinbrecher. »

⁵ Cpte N° 208. « Gemein usgeben. » « M. Hans dem nüwen Steinmetzen. » « Der Buw am Kornmarckt. » « Wuchen xiM virgignum... Meister Hans. » « Fronvasten Lucye... M. Hans der Steinhouwer... 16 L. » — Buch uff gut Rechnung 1506/1509, fo 20. « 12 décembre 1506. Meister Hans der nüw Steinwerckmeister. » Les comptes ne l'appellent jamais que « M. Hans der Steinbrecher, Steinhouwer, Stenmetzen » mais son nom est donné par son contrat d'engagement et par le Besatzungsbuch de 1511 à 1520 qui le nomme « Hans Välder » (1511 à 1515), « Vellder » (1516) puis « Felder » (1517 à 1520).

Enfin, on lui allouait encore une somme de 4 gros pour chaque journée de travail entre la fête de la chaire S. Pierre (22 février) et la S. Gall (16 octobre) et de 2 batz. entre la S. Gall et la fête de la chaire S. Pierre ¹.

Ces diverses constatations sont suffisantes pour admettre que c'est bien au cours de 1506 que fut décidée la transformation de la Halle aux grains en un nouvel Hôtel-de-Ville, destiné à remplacer l'ancien, situé derrière St-Nicolas, sur l'emplacement actuellement occupé par l'ancienne Poste.

Les travaux se poursuivirent activement en 1506 et 1507 sans qu'on puisse observer exactement leur degré d'avancement ², mais le premier étage devait être entièrement terminé dans la seconde moitié de 1508, car les comptes de cette époque mentionnent une distribution de pourboires aux maçons et aux charpentiers ³, qui marque certainement l'achèvement d'une partie importante de la bâtie, ainsi qu'un paiement pour fourniture d'une fenêtre

¹ « Uff 4 augusti anno 1506 min Herren habenn x jar meyster Hansen Välder der Steinhouwer von Zürich bestellt der hat sich begebenn min Herren truwlich zuo dienenn ob sy zu grobenn oder subtylenn werck was man in Heyst des gibt man im all fronastenn (sic) xvi lb. unnd all jar ii müt weytzen, ein behusung, ii steb liemsh thuoch unnd einen fryen sitz der wacht unnd täll unnd zu stor vi guldenn sins hus plunder har zu furenn, man last im nach einen lerknecht, unnd gipt man im von Kathedra Petri byss Gally all tag so er werckt iiiii g. unnd von Galli byss Kathedra Petri ii betzenn. » (Besatzungsbuch N° 5 B.) Cette pièce paraît avoir échappé aux biographies de Hans Felder qui, comme Rahn, disent qu'il succéda en octobre 1506 à Gilian Aetterli.

² A partir de la S. Jean 1507, c'est Hans Loupper qui devient « Baumeister » et il est confirmé dans ses fonctions à la S. Jean 1508. Le Besatzungsbuch n'indique pas le nom de ce fonctionnaire pour 1509 et 1510, mais d'après les comptes Pierre Arsent occupait ce poste en 1510.

³ Cpte N° 212. « Gemein usgeben. » « Denne M. Hans dem Steinhouwer und sinen gesellen für ein trinck gellt... » « Denne den zymmerluten für ein trinckgellt. »

à meneaux¹ et c'est à cette même époque que Maître Marti le sculpteur² reçut une somme de 42 Livres pour l'exécution du beau Crucifix³ qui orne la salle des pas perdus, au premier étage de l'Hôtel-de-Ville.

Un certain nombre de membres du Petit Conseil, accompagnés des Bannerets de la Neuveville et de l'Hôpital procédèrent le 22 décembre 1508 à une inspection des travaux et se mirent d'accord sur les mesures à prendre pour la continuation de l'édifice et entr'autres sur la construction d'un escalier en colimaçon⁴.

En 1509, on constate que des tailleurs de pierre, parmi lesquels on peut citer André Wyt et « Sebold der Steinhouwert⁵ » ainsi que « Bernhart der Steinhouwer⁶ » sont

¹ Cpte N° 212. « Zimmerholtz, Stein, Kalch ». « Denne geben Heinrich dem Steinbrecher umb 439 stück stein mitsamt dem Krützfenster, so er minen H. brachen hatt biss uff disen tag zinstag vor Clementi 1508... 107 L. 9 s. »

² Voir l'article de Max de Diesbach dans SKL. II, 330 et mon article dans AF. 1924 où j'ai déterminé que ce personnage s'appelait Marti Gramp alias Donoznen et était originaire de Lindau.

³ Cpte N° 212. « Gemein usgeben. » « Denne Meister Marti dem Bildhouwer für den steiner Kruczifix zu machenn... 42 L. »

⁴ Fritag vor Winachten 1508. « Uff hüt sind nin Herren die Rät hievorgenant, mitsamt den Vännern in der Nüwenstatt und im Spittal ganz eins worden daz man der Buw vor den Spittal am Kornmarckt also mache, daz do ietz die louben stat der weybeln stuben und gemächer gemacht werden, und wor angesechen vierbögen gemacht, unnder die Schuomacher ir schuch vol haben, und der Schneggen gemacht werde zwüschen derselben gehus und den Rathus wie die visierung dasselb dorgipt. » (Manual N° 26, fo 41 v.)

⁵ Cpte N° 213. « Gemein usgeben. » « Denne geben Andres Wyten und Sebold den Steinhouwern die pfiler zu dem nüwen Rathus ze houwen... 11 L. » « Cpte N° 214. « Gemein usgeben. » « Denne Vyt und Sebold uff die pfiler ze houwen... 3 L. » « Denne Andress dem Steinhouwer um die pfiler so er gehouwen hatt... 5 L. » Buch uff gut Rechnung 1506-1509, fo 85 v. « Andres der Steinhouwer hatt uff die pfiler empfangen uff samstag vor Georgii 1509... 3 L. 10 s. »

⁶ Cpte N° 213. « Gemein usgeben. » « Denne Bernhart uff pfiler ze houwen zu dem nüwen Rathus... 5 L. » Buch uff gut Rechnung

occupés à tailler des piliers à l'Hôtel-de-Ville et le bâtiment ne devait pas être loin d'être achevé à la fin de 1509, puisqu'on trouve des fournitures de tuiles à ce moment¹, et que « Maître Hans le Peintre », qui est le célèbre Hans Friess² effectue alors des travaux dans l'édifice³.

La construction de la tour devait être assez avancée au premier semestre de 1510⁴ et l'Hôtel-de-Ville presque terminé à cette époque, puisque « Maître Marti le sculpteur » livre alors un Jaquemart⁵, qui n'a du reste rien de commun avec les Jaquemars du XVII^{me} siècle⁶ ornant actuellement l'édifice et que Maître Jacques l'armurier fournit une tête de lion à figure humaine⁷, tandis que le potier d'étain pose des canalisations dans l'immeuble⁸ et que les plâtriers se mettent à l'œuvre⁹.

1506-1509, fo 85. « Bernart der Steinhower hatt empfangen uff den pfiler in dem Rathus, uff samstag vor Palmarum 1509... 3 L. 10 s. ; aber uff sampstag vor Jubilate... 30 s. »

¹ Cpte N° 214. « Ziegell. »

² Voir l'article de J. Zemp dans SKL. I, 497.

³ Cpte N° 214. « Gemein usgeben. » « Denne Meister Hansen dem Maler umb daz so er an dem Zug im nüwen Rathus hatt gemallt... 15 s. »

⁴ Cpte N° 215. « Gemein usgeben. » « Denne Peter Rufner und sinen gesellen ir gantz bezalung der alten restanz von dem thurm im nüwen Rathus über die vordrige summ so si daruff empfangen hand... 83 L. 7 s. 4 d. »

⁵ Cpte N° 215. « Gemein usgeben. » « Des erstenn Meister Marti dem Bildhouwer umb den Zackemar, die zwsey bild am zug und velle laden im nüwen Rathus über die Summ so er vormals empfangen hatt... 7 L. 13 s. 4 d. »

⁶ *Frib Art. 1901. Pl. XII.* Ils datent de 1642-43.

⁷ Cpte N° 215. « Schmidwerck. » « Denne Meister Jacoben dem Buchsenmeister umb ein menschen löwenkopff in dem nüw Rathus... 25 s. » Dans la voûte de la petite pièce située dans la tourelle attenante à la salle du Tribunal cantonal, on voit une tête de lion en métal, qui fixe à la clef de voûte un écu de Fribourg. S'agirait-il de l'ouvrage fourni par M. Jacques l'armurier ?

⁸ Cpte N° 216. « Gemein usgeben. » « Denne Cunrat Kannengiesser umb III lb. zug umb die Kenel im nüwen Rathus zu machen... 1 L. 3 s. 4 d. »

⁹ Cpte N° 215. « Stein, Kalch. » « Denne Peterman gipser uff

En date du 2 avril 1511, le Conseil prend une série de décisions au sujet de l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville. La tour doit être terminée, ainsi que le mur vers le Court-Chemin. Le portail au-dessus des escaliers doit être exécuté, et je suppose que cette indication a trait à l'entrée principale sur la façade. Enfin, dans le but de ménager un emplacement pour ceux qui doivent se rendre au Conseil, sans les faire attendre dans la salle inférieure, on devra acheter la maison du chapeleur et on fera en une salle de passage donnant de plein pied dans l'Hôtel-de-Ville et qui sera ornée et éclairée par des fenêtres à meneaux et au-dessous, au niveau de la rue, on laissera la place pour déposer du bois. On fera également de cette maison à l'Hôtel-de-Ville un passage ou des escaliers qui accéderont aux étages supérieurs. Enfin on fera l'acquisition de la maison d'Antoine de Pré pour y établir les chambres et cabinets des huissiers et de l'huissier du Conseil et on les réunira par deux portes au bâtiment principal¹.

Si ce qui concerne la tour et le portail est compréhen-

das mur werck im nüwen Rathas. » et Buch uff gut Rechnung 1509-1512, fo 30 (1510).

¹ 2 avril 1511. « Ein anslag des buweshalb des nüwen Rathus ist also beschechen, das man jetzunt den thurm und die mur gegen dem kurtzen weg uff für biss in daz tach (ici un passage barré) und sol das portal uff den stägen auch gemacht werden, und umb willen, das denen statt und platz werd gegeben, so je für Rat wellen und nit not sy, daz die in der undern Ratstuben warten, daz zu gut des, des huotmachers hus gekoufft, und ein durchgänder sal, dorin man uss dem Rathus äbens fuss gang, gemacht, und vor und hindern mit crützpfänster erlucht und geziert, und under dem sal, der gassen äben, der platz zu dem holtz gelassen, uss dem selben huss sol der gang oder stägen gemacht werden, der in die oberen gemacht des Rathus diene, aber Anthoni de pres huss werde not sin zu kouffen zu der weybeln, und des Ratweybels gemach und stuben, und dorin zu kommen, so sollen zwo turren gemacht werden, also das man durch die eine us dem sal, in den weybeln stuben, und durch die andern zu den heimlichen gemach, uff die louben, gan mög. Es ist ouch dabei angesehen, das beyd hüser in ein tach ufgeführt werde. » (Manual N° 28 fos 74 v. et 75.)

sible pour nous, de même que ce qui est relatif à la maison d'Antoine de Pré, située sur l'emplacement de la partie de la Maison-de-Ville, immédiatement voisine de l'Hôtel-de-Ville, les indications portant sur la salle d'attente et le passage nous paraissent, par contre, fort obscures aujourd'hui et il paraît en résulter qu'on avait laissé subsister, jusqu'à ce moment, devant l'Hôtel-de-Ville, l'immeuble qui est appelé « la maison du chevalier ». Aucun document iconographique ne nous apporte de renseignement à ce sujet, puisque la perspective de Sickinger en 1582 et celle de Martin Martini en 1606 nous montrent la façade postérieure de l'Hôtel-de-Ville et que la première image de la façade principale, qui nous soit parvenue, ne date que de la fin du XVIII^{me} siècle et nous fait voir l'aspect actuel, avec l'escalier couvert d'un toit, datant du XVII^{me} siècle. Nous restons donc dans l'incertitude, au sujet du sens qu'il convient de donner à cette indication du Manual.

A partir de ce moment, les comptes nous renseignent d'une façon toujours plus incomplète sur les travaux, mais il semble bien que la besogne principale consista dans l'acquisition de la maison d'Antoine de Prez¹ et dans l'aménagement de celle-ci².

La surveillance de l'ouvrage est confiée de 1511 à

¹ « Fritag nach Michaelis 1512 (1^{er} octobre). » « Min Herren haben geraten daz man Anthoni de Pres sin hussli der Gantzly abtrete umb iicLb. und man im davon abzieche daz so er der statt schuldig ist lxxx Lb. » (Manual N° 30 fo 21 v.). Cpte N° 220. » « Gemein usgeben ». « Denne Anthoni de Pre umb daz hus so er minen Herren zu kouffen geben hatt umb iic x Lb. unnd über daz so er vormalh doruff empfangen hatt, hatt er aber enpfangen und domitt gar bezallt... 127 L. 17 s. 3 d. » Il semble que le gouvernement utilisait déjà cette maison depuis plusieurs années, car on lit dans le Cpte N° 214 (1509/II), dans les dépenses générales : « Denne Anthoni de Pre 8 L. so er zu vil genommen hatt und dannen so man an sinem huss verbuwet hatt, das tach zu decken, die venster zu machen, etc... 35 L. 4 s. 5 d. »

² Cpte N° 224. « Stein, Kalch. » « Denne Hans Brachot dem Steinbrecher umb daz gestein zu den weybeln stuben... 30 s. »

1513 à deux « Baumeister » : Peterman Bugniet et Cristan Laris¹, ce qui paraît indiquer une recrudescence d'activité pour cette charge. Un arrêté du Conseil, du 28 novembre 1514 ordonnant de mettre la main à la construction de l'Hôtel-de-Ville, dès que le nouveau maître fontainier sera arrivé², semble marquer, par contre, que la besogne avait subi un arrêt momentané.

Le célèbre sculpteur Hans Geiler, qui fait alors ses débuts à Fribourg, exécute, dans la seconde moitié de 1515, pour l'Hôtel-de-Ville, un encadrement de porte dont l'importance devait être assez considérable, puisque le coût de cet ouvrage s'éleva à 50 Couronnes³ et il livre, à la même époque cinq dragons, probablement destinés à des gargouilles, et devant être placés sur la tour⁴. On peut donc en conclure que celle-ci était achevée, à ce moment.

Dès la fin de 1516, on se préoccupe de l'installation de fourneaux dans les salles⁵, mais ils ne seront livrés par

¹ Besatzungsbuch. De 1514 à 1519, Cristan Lari occupe seul cette charge.

² « Zinstag vor Andree 1514. Es ist geraten daz man in dem namen Gottes, die hand an dem nüwen Rathus zu buwen läg, und so bald der nuw Brunnenmeister kompt, daz er die hand an denselben läg und das der Buwmeister destendlicher sy. » (Manual N° 32 fo 50 v.)

³ Cpte N° 226. « Gemein usgeben. » « Denne ist M. Hansenn dem Bildhouwer gemacht umb das thurstestell uffm nüwen Rathuss und kost L. Kronen an golldt, do ist im worden über daz so hievor verechnet ist 42 Kronen = 150 L. 10 s. »

⁴ Cpte N° 226. « Gemein usgeben. » « Denne geben M. Hans dem Bildhouwer umb die v drackenen uffm thurn uffm Rathuss... 15 L. »

⁵ Le 14 octobre 1516, on décide que le potier de Bienne doit faire les deux fourneaux pour l'Hôtel de Ville et Krummenstoll est chargé de lui écrire. (Manual N° 34 fo 31 v.) Le 17 juin 1517, on écrit à M. Peter Haffner, ancien Bourgmaître de Bienne, de ne pas faire faire les plaques pour les fourneaux, car MSSGRS sont déjà pourvus du nécessaire. (Manual N° 34 fo 84 v.) Le 7 juillet 1517 on écrit de nouveau au potier (Kachelle) de Bienne de faire faire les plaques de fer, celles que MSSGRS ont fait faire étant trop petites (Manual N° 35 fo 5).

le potier de Bienne qu'entre 1518 et 1522¹ et c'est en 1518 que l'on recouvre d'un toit les escaliers qui permettent d'accéder à l'Hôtel-de-Ville².

Le gros œuvre de la construction, presque complètement achevé depuis 1510, l'est entièrement dans le premier semestre de 1518 et l'on en trouve une nouvelle preuve dans le fait qu'en date du 15 février 1518 le Conseil commence à se préoccuper des aménagements intérieurs et charge l'Avoyer Falck de faire exécuter pour la salle du Conseil des sièges identiques à ceux dont se servent Mssgrs de Berne³. C'est là, du reste, la seule mention d'une intervention du célèbre Avoyer, dans la construction de l'Hôtel-de-Ville et il paraît d'autant plus erroné de lui attribuer une influence prépondérante sur l'exécution de ce bâtiment⁴, qu'il n'est même pas certain que cette mission ait été accomplie⁵.

¹ Cpte N° 231. « Gemain usgeben. » « Denne dem Kachler von Byell umb die zwe blatten zu den offnen in das nüw Rathus... 59 L. 2 s. 6. d. » « Denne dem Karrer miner H. geben als er gan Byell für die Blatten zuo den offnen in das nüw Rathus zuo rychenn ... 3 L. 11 s. 8 d. » Les fourneaux ne furent exécutés qu'en 1520 et 1522. Cpte N° 235. « Der Buw der Stuben des nüwen Rathus. » « Denne dem Haffner von Biel geben für die 2 nüwen offenn im Rathus... 204 L. 16 s. 1 d. » et « Nota daz er den ofen in der grossen Stuben noch soll dorum uff setzen ». Cpte N° 239. « Gemein usgeben. » « Denne geben umb ein ysin platten zu dem offen in der grosse stuben im nüwen Rathus mitt allem umbkosten biss gen Biell ... 15 Kronen = 53 L. 15 s. »

² Cpte N° 231 « Seyl, Körb ». « Denne hatt Bendicht Hurni allenthalben koufft nägel zu dem tach uff den stägen des nüwen Rathusses ... 12 L. »

³ 15 février 1518. « Min Herren haben Minen Herrn Schultheissen Herrn Peter Falcken bevolchen und gewallt geben, die stuben sitz in dem nüwen Rathuss zu machen in aller gestallt als die sitz zuo Bern gemacht sind und daz er von von hin gantzen gewallt hab ettlich minen Herren zuo berüffen, und die Buw anzu-sechen, in aller Erlichkeit nach sinem guotten beduncken. » (Manual N° 35 fo 62 v.)

⁴ Berchtold. II, 44. G. Castella. *Hist. du C. de Frib.*, p. 267.

⁵ On ne trouve aucune dépense à ce sujet dans les comptes.

Au cours du second semestre de 1518, Messrs de Fribourg font encore l'acquisition d'une nouvelle maison, voisine de celle d'Antoine de Prez¹ et étendent ainsi leur propriété vers l'Est, mais il ne s'agit plus ici, à proprement parler, de l'Hôtel-de-Ville, dont ces bâtiments constituent simplement des annexes.

C'est au début de 1519 qu'on voit apparaître dans les comptes un nouveau chapitre intitulé « Construction des salles du nouvel Hôtel-de-Ville² », qui y figurera jusqu'à la fin de 1522³. Les menuisiers commencent leurs travaux en 1519⁴, le serrurier Pierre Räschi est à l'œuvre au début de 1520⁵ et le peintre Hans Boden décore, dès cette époque, les salles⁶, qui sont boisées par maître Frantz Katzmeyer au semestre suivant⁷. Le verrier Rodolphe Räschi livre à la fin de 1521 des vitraux, dont le coût s'élève à 633 Livres 9 sols⁸ et Hans Boden orne de peintures, en 1522, les

¹ 15 octobre 1518. « Min Herren haben geordnet Margarethen Gribollettin umb ir huss zu gebenn namlich funff hundert und funffzigk Lb. » (Manual N° 36 f° 30). Cpte N° 232. « Gemein usgeben. » « Denne geben Margrethen Gribollettin, Bernhart Gribulet seligen verlassene wittwe umb daz huss so min Herren von ir immanen ir und ander geschwistrigen erkoufft haben gelegen an dem Kornmarckt an M. H. nüwen Rathuss... 550 L. »

² Cpte N° 233. « Der Buw der Stuben des nüwen Rathusses. »

³ Cpte N° 240. Le Cpte N° 241 pour 1523/I, porte encore le chapitre « Buw uffm nüwen Rathus » mais rien n'y est inscrit.

⁴ Cpte N° 233. « Der Buw... » « Denne einem Tischmacher... »

⁵ Cpte N° 235. « Schmidwerck. » « Denne Peter Räschi dem Slosser umb allehand ysenn dem Tischmacher uff dem nüwen Rathus gemacht... 3 L. 15 s. »

⁶ Cpte N° 235. « Der Buw der Stuben... » « Denne Hans Boden dem Maler die Bild und Krantzwerck zu malen in der kleinen Stuben... 13 L. 8 s. 8 d. » Cpte N° 236. Même chapitre. « Des ersten geben Hansen Boden die Krantzladen zu malen in der grossen Stuben... 26 L. »

⁷ Cpte N° 235. « Gemein usgeben. » « Denne geben M. Frantzen Katzmeyer die grossen Stuben zu täflen und einen teyl des kleinen Stuben zu vollenden... 748 L. 6 s. 8 d. »

⁸ Cpte N° 238. « Gemein usgeben ». « Denne Rudolf Räschi umb die pfenster in dem nüwen Rathuss... 633 L. 9 s. »

couloirs et les cheminées ainsi que les portes de fer des salles¹, qui ont été exécutées par le serrurier Hans Saeman².

L'œuvre commencée, il y a plus de vingt ans et à laquelle ont contribué les meilleurs artistes fribourgeois est achevée³ et les 30 septembre 1522, après avoir entendu la messe du S. Esprit dans la Collégiale de St-Nicolas⁴, le Conseil se rend au nouvel Hôtel-de-Ville, décoré pour la circonstance⁵ et y tient une séance inaugurale où il se recommande à la protection du Dieu Tout puissant⁶.

Le Gouvernement de Fribourg est en droit de se féliciter de l'ouvrage qu'il a mené à chef, car l'édifice ajoute un élément de beauté et de pittoresque à la cité aux destinées de laquelle il préside. L'artisan principal de la construction ne put pas assister à son inauguration : Hans Felder le Jeune, reçu bourgeois le 4 janvier 1519⁷, avait en effet —

¹ Cpte N° 239. « Gemein usgeben. » « Denne Hansen Boden umb das mal werck an den Hallen und Kämy uffn nüwen Rathus... 7 L. » Cpte N° 240. « Gemein usgeben. » « Denne Hansen Boden die ysin thur uffm Rathus zu malen... 6 L. 10 s. » « Denne geben Hansen Boden umb allerhand Farben uff das nüw Rathus... 15 s. »

² Cpte N° 240. « Schmidwerck und ysen. » Paiement à Hans Seeman der Slosser pour « zwo thuren an der kleynen Ratstuben, zwo thuren am Turn und an der grossen Rustuben. »

³ Cristan Lari occupa le poste de « Baumeister » jusqu'en 1519. Il fut remplacé par Hans von Lanthen alias Heyd de 1519 à la S. Jean 1521, époque à laquelle Hans Loupper devint « Baumeister » et le resta jusqu'à la S. Jean 1523.

⁴ Cpte N° 240. « Gemein usgeben. » « Denne geben den Priestern zu S. Niclausen für die Mess von Heiligen Geystes zu singen uff geheyss miner Herren... 20 L. »

⁵ Cpte N° 240 « Zerung. » « Denne geben Bendicht Kung umb Zerung als das nüw Rathuss in gewycht ward... 15 s. »

⁶ « Zinstag nach Michaelis 1522. Uff hutt datum haben mine Herren ein hubsch gesungen Ampt von dem Heiligen Geyst lassen singen, unnd dadannen, in dem namen Gottes uff ir nüw gebuwen Rathuss gangen unnd doselbs angefangen Rat zu habenn. Gott der allmechtig well sinen heiligen Geist har in sänden, und Glück und Heyl verlychen. Amen. » (Manual N° 40.) Voir aussi : *Chron. frib.* publiée par H. Raemy de Bertigny, p. 107 à 109.

⁷ GLB. pch. f° 116.

pour des motifs ignorés — quitté Fribourg au milieu de 1521¹ et avait été immédiatement remplacé par l'architecte Offrion Penner¹, qui n'eut donc aucune part à l'entreprise et put, tout au plus, surveiller l'exécution des derniers détails.

Telle est l'histoire de la construction de ce bâtiment auquel les siècles suivants n'ont apporté que des modifications secondaires et dont tous les artisans s'accordent à admirer la silhouette à la fois gracieuse et puissante et à noter la valeur qu'il prend, dans le cadre pour lequel il a été conçu.

¹ On lui paie encore ses 16 Livres aux Quatre Temps de Pentecôte 1521. (Cpte N° 237. « Fronfasten ».) Il était donc à Fribourg au début de juin 1521.

¹ SKL. II, 494. On constate déjà sa présence à Fribourg dans la semaine de la S. Georges 1521, c'est-à-dire à la fin d'avril. (Cpte N° 237. « Steinmetzen. ») Il fut nommé comme successeur de Hans Felder à la S. Jean 1521. Le Besatzungsbuch l'appelle « Onoffryon » en 1521, puis Offrion par la suite. Il fut engagé aux mêmes conditions que Hans Felder (Besatzungsbuch N° 5 B. A la suite de l'engagement de Felder on trouve « Nach diser Bestellung soll Meyster Offrions sin »).